

223C0172  
FR0000034548-OP031-AS19

25 janvier 2023

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

**UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE**

(Euronext Paris)

Le 24 janvier 2023, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE (« UFF BANQUE »), déposée par Natixis, agissant pour le compte de la société anonyme Abeille Assurances Holding (cf. D&I 223C0159 du 24 janvier 2023).

La note d'information de la société Abeille Assurances Holding (visa n°23-026 en date du 24 janvier 2023) et la note en réponse de la société UFF BANQUE (visa n°23-027 en date du 24 janvier 2023) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du **26 janvier au 15 février 2023** inclus.

Natixis se portera acquéreur, par l'intermédiaire d'ODDO BHF SC et pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre portant sur la totalité des actions UFF BANQUE visées par l'offre.

Par ailleurs, l'initiateur prendra à sa charge dans le cadre d'une procédure de semi-centralisation les frais de courtage et la TVA y afférente des actionnaires vendeurs dans la limite de 0,30% du montant de l'ordre (hors taxe), avec un maximum de 250 € par dossier (incluant la TVA).

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.